

PRÉSENTATION DU BUDGET DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-SYLVÈRE

Par Madame Sylvie Tanguay, mairesse
9 décembre 2022

Bonjour Mesdames, Messieurs,
Citoyennes, citoyens de Saint-Sylvère.

Il me fait plaisir de vous présenter aujourd'hui, au nom du conseil municipal, le Budget 2023 et le Plan triennal d'immobilisation 2023-2024-2025 de la municipalité de Saint-Sylvère.

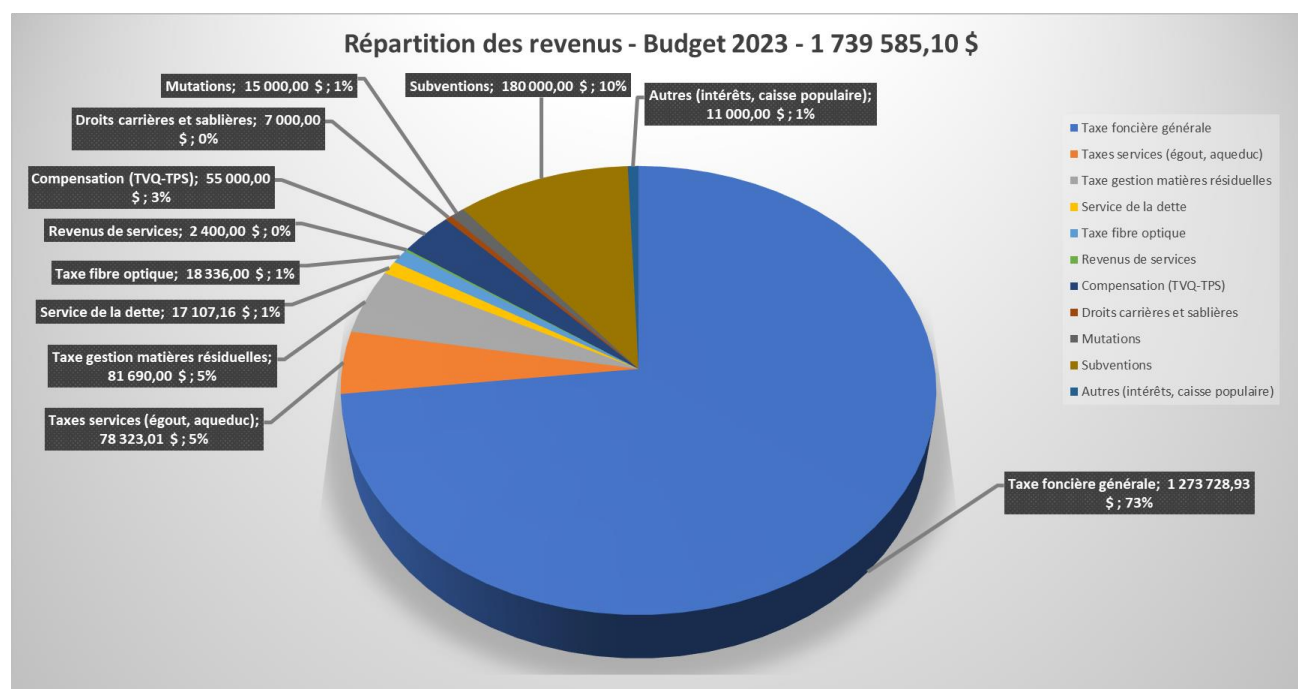
Tout au long de l'année 2022 le conseil municipal a déployé de grands efforts pour redresser la gestion des finances publiques en vue de répondre efficacement aux besoins de la population sylvéroise. Nous avons travaillé très fort pour revoir nos façons de faire et pour assurer la gestion rigoureuse et soutenue de nos ressources financières. Pour 2023, nous poursuivons cette lancée de l'amélioration de nos pratiques de gestion et des services aux citoyens dans un contexte, faut-il le rappeler, inflationniste auquel fait face toutes les municipalités du Québec. À titre de mairesse de la municipalité de Saint-Sylvère, je tiens à remercier tous les membres du conseil et le personnel de la municipalité pour les importants efforts déployés dans la préparation du budget et du PTI et ce, dans un esprit d'étroite collaboration.

Pour l'année 2023, le budget équilibré est établi à 1 739 585,10\$, comparativement à 1 702 212,07\$ pour l'année 2022. Il s'agit d'une hausse de 37 373,03\$ correspondant à un accroissement de 2,2%. Au titre des revenus, la taxe foncière générale passera de 1 004 661,00\$ à 1 273 728,93\$, connaissant une augmentation de 269 067,93\$ soit une augmentation de 26,8% entre 2022 et 2023. Cette différence est attribuable en grande partie à la hausse des quotes-parts des instances régionales imposées à la municipalité. Comme le montre le tableau ci-après sur la hausse des quotes-parts, les demandes régionales ont augmenté en 2023 de 62 617\$. Il s'agit d'une hausse significative pour quatre organismes régionaux de 17,3% par rapport à 2022.

Tableau sur la hausse des quotes-parts (postes incompressibles)				
Organisme	2022	2023	Augmentation	%
Sécurité publique (SQ)	75 558,00 \$	80 847,00 \$	5 289,00 \$	7,00%
MRC de Bécancour	109 293,00 \$	121 352,00 \$	12 059,00 \$	11,03%
Service de sécurité incendie régionale de la MRC de Bécancour (SSIRMRCB)	107 753,00 \$	139 922,00 \$	32 169,00 \$	29,85%
Régie intermunicipale de gestion intégrée des déchets Bécancour-Nicolet-Yamaska (RIGIDBNY)	68 800,00 \$	81 900,00 \$	13 100,00 \$	19,04%
Total des Quote-parts	361 404,00 \$	424 021,00 \$	62 617,00 \$	17,33%
<i>Note: La hausse des quote-parts est supérieure à 6%, soit du taux d'inflation rencontré dans les municipalités du Québec en 2022</i>				

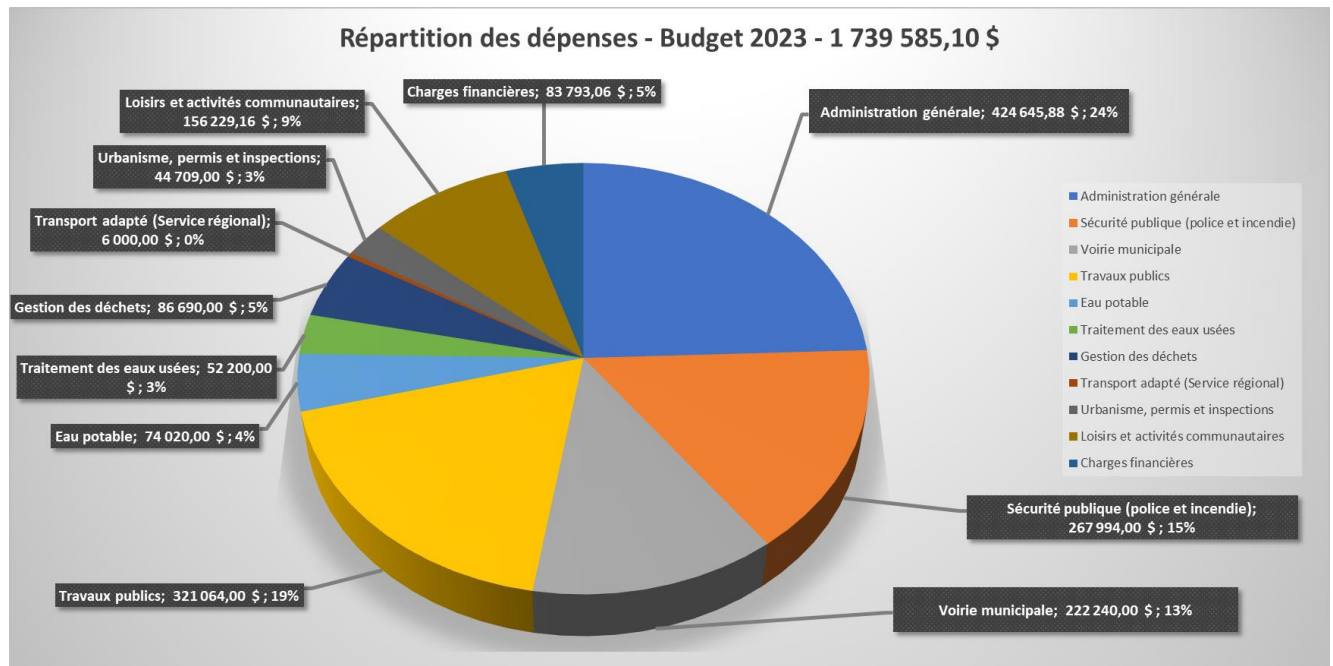
De plus, la municipalité pour faire face à ses obligations, tout comme l'ensemble des municipalités au Québec, doit absorber les hausses de plus de 6% pour les différents matériaux, l'essence, l'asphalte, les coûts auprès des fournisseurs de biens et de services. Ce phénomène inflationniste qui a affecté l'organisation municipale en 2022 et qui se poursuivra en 2023, a un impact direct sur le budget. Les efforts pour assainir les finances municipales ont néanmoins permis de limiter l'augmentation de l'ensemble des dépenses budgétaires de 2,2%, soit à un taux bien inférieur au taux d'inflation de 6% mentionné.

Comme le montre le graphique sur la répartition des revenus, la taxe foncière générale représente 73% des revenus de la municipalité de Saint-Sylvere. Les autres sources de revenus par ordre d'importance sont les subventions (10%), les taxes sur la gestion des matières résiduelles (5%), les taxes pour les services des réseaux d'égout et d'aqueduc (5%) et la compensation gouvernementale pour TPS-TVQ (3%).



Au sujet de la distribution des dépenses municipales pour le budget de 2023, comme l'illustre le graphique suivant, les coûts de l'administration générale seront de 424 645,88\$, correspondant à 24% du budget total. Il s'agit d'une hausse de 2% par rapport à l'année précédente. Ce montant inclut l'ensemble des activités de l'administration municipale et du conseil. Parmi les autres postes budgétaires, nous retrouvons par ordre décroissant les travaux publics (321 064\$ ou 19% du budget, soit une baisse de -15% par rapport à 2022), la sécurité publique (services de sécurité incendie et le service de police, 267 994\$ ou 15% du budget, soit une hausse de 18% par rapport à 2022) ainsi que la voirie municipale (222 240\$ ou 13% du budget, soit une baisse de -19% par rapport à 2022). Il y a lieu de mentionner que parmi les postes budgétaires des travaux publics, une large part est associée au contrat de déneigement qui a connu

une augmentation importante à la suite du processus d'appel de soumission, passant de 106 063\$ en 2022 à 159 027\$ pour 2023.



Pour le budget 2023, comme le montre le tableau suivant, nous prévoyons une augmentation de la taxe foncière générale de 0,85\$/100\$ d'évaluation à 0,93\$/100\$ d'évaluation. Il s'agit d'une augmentation de 0,08\$ par rapport à l'année 2022. Pour une propriété résidentielle estimée à 250 000\$, cette hausse de la taxe foncière générale sera de 200\$ en 2023.

Taxation pour une résidence évaluée à 250 000\$				
Année	2022	2023	Différence	% aug.
taux de taxe foncière générale	0,85 \$	0,93 \$	0,08 \$	9,4%
taxe municipale générale	2 125,00 \$	2 325,00 \$	200,00 \$	9,4%

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION (PTI) 2023-2024-2025

Projet	2023	2024	2025	TOTAL
Réfection de la route du rang 12 Nord	2 100 000\$			2 100 000\$
Projet d'aménagement du parc municipal (architecte du paysage, devis de construction, aménagement du skate parc, aménagement paysager des jeux d'eau, aménagement d'un îlot polinisateur)	50 000\$			50 000\$
Rénovation de l'Hôtel de Ville (bibliothèque, accessibilité universelle, aménagement des bureaux)	50 000\$			50 000\$
Projet d'aménagement du parc municipal (reconstruction de la surface de la patinoire achat de nouvelles bandes)		300 000\$		150 000\$
Projet d'aménagement du parc municipal (espace de jeux pour enfants d'âge scolaire, pumptrack, mobilier urbain)			100 000\$	100 000\$
Pôle multifonctionnel – institutionnel et récréatif, comprenant la préparation des dossiers ponctuels (espaces résidentiels, commerciaux, industriels et culturels)	150 000\$	50 000\$	100 000\$	300 000\$
TOTAL	2 350 000\$	350 000\$	200 000\$	2 900 000\$

Notes : pour les projets mentionnés dans le PTI la municipalité de Saint-Sylvere, ceux-ci peuvent être admissibles aux subventions disponibles dans le cadre des divers programmes publics : TECQ, PAVL, Programme de soutien aux installations sportives et récréatives du ministère de l'Éducation et de l'enseignement supérieur, Programme municipalité aide aux aînés (MADA), Programme sur la ruralité (volets régional et local) de la MRC de Bécancour et autres programmes d'aide financière disponibles.

Concernant le plan triennal d'immobilisation (PTI) - 2023-2024-2025, il reflète une planification pour les projets envisagés par le conseil municipal de Saint-Sylvere. Le principal projet demeure la réfection la route rang 12 nord en 2023 dont l'estimation faite par les experts en ingénierie se situe à 2,1M\$. Ce projet fait partie de la programmation dans le cadre du financement de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) géré par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. Les projets mentionnés au PTI feront l'objet de demandes de financement auprès des instances gouvernementales ou de la MRC de Bécancour afin de réduire significativement les coûts de réalisation. Ces projets constituent des valeurs ajoutées pour la municipalité puisqu'ils contribuent à la diversification de l'assiette fiscale et conséquemment, permettent d'accroître ses revenus municipaux pour répondre aux besoins croissants de la communauté Sylvéroise. Au total, le PTI prévoit des investissements de 2,9M\$ pour trois ans.

Pour conclure sur la présentation du budget et du programme triennal d'immobilisation, je tiens à remercier, en mon nom personnelle et au nom des membres du conseil, toute la population de Saint-Sylvère pour la confiance que vous nous accordée dans notre mandat d'élue(s) et soyez assurés que nous n'allons ménager aucun effort pour poursuivre une gestion rigoureuse de nos ressources financières au bénéfice de tous nos concitoyens.